



Voiles de Nacre
Langrune-sur-Mer

Voiles de Nacre

Place du six Juin - 14830 LANGRUNE sur MER

www.voilesdenacre.fr
contact@voilesdenacre.fr

Tél : 02 31 96 77 84

Inscription 2024

DERIVEUR DOUBLE

Membre Propriétaire ou sans embarcation

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	N° Licence :
N° :	Rue :
Tél :	Lieu de Résidence :
Code postal :	Bureau distributeur :
e-mail :	

Membre Équipier (obligatoire pour catamaran et dériveur double)

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	N° Licence :
N° :	Rue :
Tél :	Lieu de Résidence :
Code postal :	Bureau distributeur :
e-mail :	

Caractéristiques du Bateau

Type embarcation	:
Couleur Coque	:
Année	:
N° série	:
N° Voile	:
Emplacement parc	:
Marque personnelle	:
N° casier	:

COTISATIONS DERIVEUR DOUBLE

<input checked="" type="checkbox"/> Membre propriétaire	50 €
<input checked="" type="checkbox"/> Membre équipier	50 €
<input checked="" type="checkbox"/> Emplacement	150 €
Sous total :	250 €
(A cocher)	
<input type="checkbox"/> Licence adulte	68 €
<input type="checkbox"/> Licence jeune	34 €
<input type="checkbox"/> Ratelier	70 €
<input type="checkbox"/> Casier	85 €
<input type="checkbox"/> Service de démâtage	30 €
<input type="checkbox"/> Pénalité pour non démâtage	50 €
<input type="checkbox"/> Majoration retard	20 €

Sous total : €

TOTAL à Payer €



Deux membres inscrits par bateau sauf dériveur solo dont un licencié au minimum.

Tout propriétaire ou équipier se doit d'être membre

Règlement par chèque à l'ordre du Voiles de Nacre.

Majoration de retard applicable après le 1^{er} avril.

L'enregistrement de l'inscription est subordonné à l'accord du bureau et en fonction du nombre d'emplacements disponibles pour le matériel.

Le Club décline toute responsabilité en cas de vol et dégradations. L'assurance du matériel entreposé au club est à la charge de son propriétaire.

Lu et approuvé

Date

Signature Propriétaire